

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
18 novembre 2003  
Français  
Original: anglais

**Assemblée générale**  
**Cinquante-huitième session**  
Point 117 a) et b) de l'ordre du jour  
**Questions relatives aux droits de l'homme : application  
des instruments relatifs aux droits de l'homme,  
et questions relatives aux droits de l'homme, y compris  
les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif  
des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-huitième année**

**Lettre datée du 17 novembre 2003, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre du 9 octobre 2003 (A/58/429-S/2003/982), j'ai l'honneur de porter à votre attention des informations complémentaires, concernant la persécution de la presse par les forces armées turques dans la partie occupée de Chypre, qui montrent assez l'ingérence des forces armées turques dans la vie quotidienne des Chypriotes turcs et leurs efforts pour faire ployer la volonté de la communauté chypriote turque.

La question des atteintes à la liberté de la presse dans la zone occupée a à maintes reprises été soulevée dans les lettres que nous vous avons adressées, et nous avons évoqué avec une particulière inquiétude les attaques dont sont victimes les journalistes du quotidien chypriote turc *Afrika*. Armés de leur seule plume, leur courage face aux politiques menées par Ankara et par M. Denktash sur le problème de Chypre est le seul crime que l'armée turque et le régime d'occupation à Chypre puisse leur reprocher. Les protestations et les représentations contre cette politique inacceptable qui viole les libertés fondamentales des Chypriotes turcs, continuent de venir du monde entier et de nombreuses associations internationales prestigieuses de journalistes et de défenseurs des droits de l'homme.

Malheureusement, au lieu d'écouter les appels de plus en plus nombreux des Chypriotes turcs à un règlement pacifique du problème de Chypre et à la réunification de l'île, la Turquie et le régime illégal ont élevé encore d'un cran leur politique d'intimidation et de harcèlement contre la presse chypriote turque. Il est évident que les persécutions de journalistes ont récemment augmenté en raison des importantes manifestations de Chypriotes turcs, qui exigent que la politique anachronique menée par la Turquie à Chypre soit modifiée, et en raison aussi du nombre grandissant d'éditoriaux et d'articles critiquant la Turquie et M. Denktash



pour leurs politiques irrationnelles et scissionnistes au regard de la solution du problème et de l'accèsion de Chypre à l'Union européenne.

Comme l'a indiqué la presse chypriote turque, sur plainte de l'armée turque, une « opération de persécutions » a été lancée dans Chypre occupée (*Cyprus Alternative News*, <www.hamamboculeri.com>) contre les journalistes et les rédacteurs en chef. Des plaintes ont été déposées les 3 et 4 novembre 2003 contre les journalistes, ce qui illustre bien la situation que nous venons d'évoquer :

a) Le 3 novembre 2003, Basaran Duzgun, le rédacteur en chef du quotidien *Kibris* a été inquiété pour un article qu'il avait écrit, intitulé « La garantie de qui? » (Kimin Garantoru) et publié le 27 mars 2003. Ces poursuites ont été engagées contre lui pour « avoir insulté le commandement des forces de sécurité et porté atteinte au moral de l'armée » et le prétendu « procureur » a demandé 10 ans de prison. M. Duzgun sera jugé devant un tribunal militaire;

b) Le 3 novembre 2003, un journaliste de *Kibris*, Hasan Hasturer, a été inquiété pour un article écrit le 26 mars 2003. Il est poursuivi pour avoir « créé un sentiment de haine contre l'État, dans une intention hostile, pour compromettre la sécurité de l'État ainsi que pour attaquer et insulter des officiers turcs et inciter à la haine à leur égard ». Le régime illégal demande au total 11 ans de prison;

c) Le 4 novembre 2003, Suleyman Erguclu, directeur en chef de *Kibris*, a été poursuivi pour avoir publié ces articles;

d) Le 4 novembre 2003, Hasan Kahvecioglu, journaliste au quotidien *Ortam*, a été poursuivi pour un article qu'il avait écrit. Il était accusé « d'insulter le commandement des forces de sécurité et de porter atteinte au moral de l'armée ». Le « procureur » a demandé 11 ans de prison; M. Kahvecioglu sera jugé par un tribunal militaire;

e) Le 4 novembre 2003, le rédacteur en chef d'*Ortam*, Mehmet Davulcu, a été inquiété en tant que responsable du quotidien qui avait publié l'article susmentionné.

Étant donné cette politique répressive menée par les forces d'occupation turques et par le régime illégal dans la partie occupée de Chypre, nous vous adressons un appel, en votre qualité de chef d'une organisation qui place la protection des droits de l'homme au centre de son action, pour amener le Gouvernement turc à mettre un terme aux attaques contre la presse et à respecter le droit fondamental à la liberté de la presse de la communauté chypriote turque.

Je vous serais obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale au titre du point 117 a) et b) de l'ordre du jour.

(Signé) Andreas D. Mavroyiannis